

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 11  
En exercice : 10  
Qui ont pris part à la délibération : 08

Date de convocation

Date d'affichage

18 Août 2021

18 Août 2021

**SEANCE DU TRENTE ET UN AOUT DEUX MILLE VINGT ET UN**

**N° 2021\_38**

L'an Deux Mille Vingt et un, le Trente et un AOUT, à dix-huit heures trente minutes, Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune, Conseillère Départementale du Var, **Présents** : PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjoint. Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, Conseillères Municipales, et BONOME Stéphane. Conseiller Municipal.

**Pouvoir** : BELISAIRE Louis à Annick MOREL

**Absents** : FABRE Guillaume et ORSET Loïc, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de séance** : Madame BREZINA Yana.

**Objet** : Demande d'aide financière au titre du rattrapage des Subventions des années 2017 et 2018.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la Commission Permanente du Conseil Départemental dans ses séances des 27 Février 2017, et 28 Mai 2018 a attribué des subventions au titre de l'aide aux Communes d'un montant de 65 800 €, ce pour des projets qui n'ont pas été réalisés par la précédente Municipalité, et qui ne sont plus d'actualité.

Par conséquent, en date du 31 Mars 2021, Madame le Maire a sollicité Monsieur le Président du Conseil Départemental afin de pouvoir reporter ces aides sur les projets nouveaux, à enveloppe égale, et qui rentrent parfaitement dans le cadre des opérations définies ci dessous :

|   |                 |
|---|-----------------|
| - Aménagement d'une Salle Artificielle d'Escalade – SAE -           | 21 662 €        |
| - Réhabilitation de la Base de loisirs : phase 1 : Jardin d'enfants | <u>44 138 €</u> |
| <b>Total des Subventions sollicitées</b>                            | <b>65 800 €</b> |

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide :

Par : 8 voix ; Pour : 8 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

- De procéder à la réalisation des opérations d'investissement ci-dessus définies,
- De solliciter l'aide financière la plus élevée possible auprès du Département du Var,

Envoyé en préfecture le 21/09/2021  
Reçu en préfecture le 21/09/2021  
Affiché le **21 SEP. 2021**  
ID : 083-218301091-20210831-2021\_38-DE

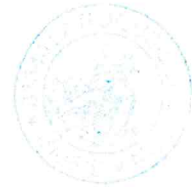
Besnier  
Levraut

- **Charge son Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, le jour, mois, et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

Le Maire  
PEREZ LEROUX Nathalie



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le **21 SEP. 2021**  
et publication ou notification  
le

**21 SEP. 2021**

Le Maire,

